

Discours

**Convention de l'UMP sur l'Education -
mercredi 22 février 2006**

**Nicolas Sarkozy, Président de l'Union
pour un Mouvement Populaire**

**Convention pour la "France d'après"
Education : le devoir de réussite
Mercredi 22 février 2006**



Mesdames et Messieurs, chers amis,

Notre famille politique a souvent rêvé de réformer l'Education nationale. Elle s'y est parfois attachée avec rigueur et exigence et je tiens à remercier François Fillon d'avoir bien voulu placer cette Convention sous son haut patronage.

Parce qu'elle s'occupe de ce que nous avons de plus cher, parce qu'elle transmet des valeurs, parce qu'elle délivre les savoirs à ceux qui sont notre avenir, l'éducation est éminemment politique. Mais parce qu'elle est politique, elle n'est la propriété d'aucun camp, pas plus du public que du privé, pas plus des pédagogues que des républicains et, naturellement, pas plus de la gauche que ... de la gauche.

Depuis près de trente ans, c'est la gauche qui prétend penser pour l'école, agir pour l'école, parler au nom de l'école. Mais écoute-t-elle seulement ce que l'école et, à travers elle, la Nation tout entière, s'efforce de lui faire entendre ?

Le message de l'école, celui que nous avons entendu aujourd'hui, est pourtant clair.

Pendant plus d'un siècle, l'école s'est transformée pour accueillir des effectifs plus nombreux et des types d'élèves toujours plus différents. Mais alors que les publics et les enjeux avaient changé, l'organisation du système scolaire est restée la même, c'est-à-dire désespérément uniforme.

Pendant un siècle également, l'école laïque, gratuite et républicaine s'est fait une fierté d'assurer l'égalité des chances, de permettre à des milliers d'enfants issus de familles modestes de faire des études secondaires puis supérieures. Elle a excellé dans ce rôle comme nulle autre pareille dans le monde occidental. Mais elle est devenue aujourd'hui inégalitaire. Les ouvriers et les employés représentent 60% de la population active, mais leurs enfants 25% des étudiants à l'université, 15% des élèves en classes préparatoires, 8% des Polytechniciens. Le taux d'accès aux grandes écoles des enfants d'origine modeste est plus faible aujourd'hui que dans les années 50. Cela, l'école ne peut pas l'accepter.

Nous avons des problèmes de plus en plus complexes à résoudre, le chômage, le développement durable, la montée des individualismes, la transformation de l'autorité, l'immigration... Mais nous ne cessons de cacher notre immobilisme en chargeant l'école de régler à notre place tous les maux de la société, sans jamais vraiment lui dire, au fond, ce qu'on attend d'elle, ni remplir à son égard les devoirs qu'on lui doit. Je pense par exemple à la sécurité dans les établissements, sans laquelle il n'y a pas d'instruction possible.

Enfin, pour faire taire l'école, on lui a donné des moyens considérables, sans chercher à savoir si ces moyens lui permettraient vraiment de remplir les objectifs qu'on lui fixait. Pour achever de la discréditer, on a soutenu – parfois d'ailleurs aussi dans notre propre famille politique – que l'Education nationale serait par nature hostile à toute évolution et que, dans ces conditions, parler d'éducation serait prendre un risque politique considérable.

Soyez pleinement rassurés : ce n'est pas la conception que je me fais de la politique. Ce n'est pas non plus celle que je me fais de l'école.

L'école n'est ni immobile, ni monolithique, encore moins préhistorique comme le prétendait un ministre socialiste. C'est tout le contraire. Depuis ses origines, l'école accompagne tous les progrès de la société française. Quand la République s'est imposée, l'école est devenue gratuite, laïque et obligatoire. Quand les femmes se sont émancipées, l'école est devenue mixte et le corps enseignant s'est féminisé. Quand la société française s'est tournée vers les activités tertiaires, l'école s'est donné pour objectif d'élever la qualification des élèves. Il n'y a jamais eu de progrès social sans progrès scolaires.

Et c'est pourquoi je ne conçois pas que nous puissions imaginer ensemble « la France d'après » sans avoir un projet pour l'école. Un projet fondé sur des engagements précis, pas seulement sur des déclarations générales qui sont devenues insipides tellement elles sont consensuelles. Les Français ont de fortes attentes à l'égard de l'école, des attentes qui sont un mélange d'espoir et de crainte. Notre devoir est de faire des propositions, de prendre des risques à la mesure des objectifs que nous croyons justes. Et les Français jugeront et choisiront.

Je ne veux pas tergiverser pendant des heures sur la question de savoir si le niveau des élèves est ou non en baisse ; si les programmes scolaires sont moins lourds ou plus lourds que par le passé ; si telle ou telle méthode pédagogique s'est révélée utile ou néfaste... Je ne dis pas que ces questions ne sont pas importantes. Elles le sont pour les enseignants, pour ceux qui accueillent ensuite les jeunes sur le marché du travail, pour les experts qui aident le système éducatif à améliorer ses performances. Mais il faut cesser de s'en emparer pour en faire des instruments au discrédit de l'école.

Notre rôle, c'est de regarder l'école telle qu'elle est aujourd'hui, pas telle qu'elle a été dans le passé, les défis qui sont devant elle, l'horizon vers lequel on veut la conduire, et les moyens d'y parvenir.

A mes yeux, il y a deux défis principaux.

Le premier est celui de l'entrée dans la société de la connaissance et cela a des conséquences du début à la fin du parcours scolaire. 160 000 élèves sortent chaque année de l'école sans diplôme, dans une économie qui n'a plus rien à proposer à ceux qui n'ont pas de qualification. Par ailleurs, 38% des jeunes d'une classe d'âge accèdent aux formations longues de l'enseignement supérieur – universités et grandes écoles – contre 75% dans les pays nordiques ou 65% aux Etats-Unis. Cette différence énorme, si nous ne la comblons pas, aura des conséquences pour notre avenir économique et culturel. Parmi ceux qui entrent à l'université, 50% ne franchiront pas le cap du premier diplôme universitaire. C'est un gâchis humain considérable, entraînant de multiples frustrations, désillusions et finalement tout un lot de souffrances.

Le second défi, plus important encore car il est au croisement de la cohésion sociale et des espoirs que la République a toujours mis dans son école, c'est celui de l'égalité des chances.

J'ai essuyé beaucoup de critiques lorsque j'ai évoqué l'échec de la politique des ZEP, de la même manière que lorsque j'ai parlé de l'épuisement de notre modèle social ou de la discrimination positive. Comme toujours, on a essayé d'entretenir, aux dépens de nos idées et de nos intentions, la confusion entre la critique des résultats et la critique des objectifs.

Je crois hélas profondément dans la justesse de ce diagnostic. On ne peut pas continuer à parler sans cesse de l'école comme le pilier de l'égalité des chances, sans avoir jamais le courage de dire que la principale insuffisance de l'école aujourd'hui, est qu'elle ne réduit pas les inégalités sociales. J'observe d'ailleurs que cette observation a créé le débat et je m'en félicite car le débat est la première condition de l'action.

Je ne crois pas qu'il suffise de mettre davantage de moyens dans les ZEP pour que l'école assume de nouveau sa mission à l'égard de l'égalité des chances. Bien sûr que s'il y a moins d'élèves dans une classe, le professeur peut davantage s'occuper de chaque enfant. Je ne suis pas assez ignorant de la

chose publique pour penser que c'est en supprimant la part dérisoire du budget de l'Education nationale consacrée aux ZEP, 1,2%, que l'on va rendre le système plus juste.

Ce que je pense en revanche, c'est que les faiblesses actuelles de l'école sont plus profondes ; que notre système scolaire secrète lui-même ses propres injustices ; que celles-ci dépassent d'ailleurs la seule question des ZEP, même si les ZEP concentrent évidemment toutes les difficultés.

Quel que soit le dévouement des nombreux enseignants qui y exercent, et je sais qu'il est grand, les ZEP accroissent les inégalités sociales au lieu de les réduire, parce qu'elles aggravent la ségrégation urbaine en raison des stratégies de fuite qu'elles provoquent. Elles concentrent dans les mêmes établissements les enfants les plus défavorisés et les enseignants les plus jeunes et les moins expérimentés, alors qu'il faudrait au contraire disperser les uns comme les autres.

La carte scolaire, qui devait être un outil de mixité sociale, assigne à l'école du quartier ceux qui n'ont pas les relations permettant de la contourner, ni les moyens suffisants pour s'inscrire dans un établissement privé. Les stratégies de contournement de la carte scolaire se raffinent d'année en année. Il y avait le déménagement ou l'adresse fictive, un classique. Aujourd'hui, les établissements eux-mêmes encouragent implicitement ce détournement en proposant des filières d'apparence anodine, mais qui permettent en réalité de garantir une meilleure homogénéité sociale des classes. Les résultats des élèves varient de 30% d'un établissement à l'autre, à composition sociologique comparable. Ces réalités sont insupportables car elles bafouent le droit de chacun à une éducation de qualité. La carte scolaire est aujourd'hui un privilège pour les uns, une fatalité pour les autres.

Je souhaite dire aussi que la manière dont on a parfois réduit les exigences attendues des élèves crée de l'inégalité sociale. C'est une erreur majeure de penser qu'il faut être moins exigeant avec les élèves, supprimer les devoirs à la maison, supprimer les notes, supprimer les cours magistraux, supprimer le contact direct avec les œuvres et les démonstrations mathématiques, pour avoir plus de justice sociale. Car les enfants des catégories sociales aisées ou diplômées reçoivent chez eux ou dans des petits cours privés les enseignements, la culture, les clés du savoir, s'ils ne les ont pas reçus à l'école. C'est donc exactement l'inverse qu'il faut faire : être d'autant plus exigeants que les élèves sont plus défavorisés.

C'est l'addition de toutes ces raisons qui font que le système scolaire français s'est laissé détourné au profit des catégories sociales les plus favorisées. 50% des établissements scolaires ne présentent aucun dossier d'élève à l'entrée aux classes préparatoires parce que les règles secrètes de fonctionnement du système ont été internalisées par tous, ne sont dénoncées par personne et ne sont remplacées par aucune autre. Mais lorsque Sciences-Po ouvre ses portes à deux élèves d'un établissement de ZEP, alors c'est tout le lycée qui se remotive et qui progresse.

L'Education nationale n'a pas d'abord un problème de moyens, même s'il lui en faut pour donner à tous les élèves le bagage indispensable à la vie en société et en conduire de plus en plus vers l'enseignement supérieur. Le budget des universités devra être augmenté.

L'Education nationale n'a pas non plus un problème de talents. Et c'est justement cela qui est dommage. Nous avons tous les talents nécessaires pour avoir une école d'excellence. Nos enseignants sont recrutés à l'issue de concours très difficiles. Ils sont de grande qualité, ce qui est important parce que c'est le premier facteur de réussite des élèves.

Mais nous sommes prisonniers des vieilles recettes, pas assez audacieux pour en inventer d'autres et pas assez courageux pour les mettre en œuvre.

Notre projet pour l'école, je souhaite qu'il soit d'abord fondé sur des changements concrets, dont la mise en œuvre ne relève pas de la loi parce qu'ils ne bouleversent pas les grands principes de l'Education nationale, **mais qui donneront à l'école un visage plus moderne, plus adapté aux besoins de notre temps.**

Premièrement, il faut développer le sport à l'école, à la fois le sport scolaire et l'éducation physique et sportive. Deux heures de sport à l'école primaire, pas toujours respectées, trois heures au collège, deux heures au lycée, avec des contraintes horaires souvent inadaptées et sans les bons équipements, tout cela est insuffisant. Je souhaite qu'on donne au sport une place beaucoup plus importante, à la fois en ce qui concerne le nombre d'heures et en ce qui concerne la part du sport dans l'évaluation des élèves et l'accès aux diplômes.

A mes yeux, ce n'est pas seulement une question de santé et de bien-être, même s'il faut que nous nous efforcions de développer la pratique sportive régulière dans notre pays. Ce n'est pas non plus une question de justice entre ceux qui sont doués pour les matières intellectuelles et ceux qui sont doués pour le sport. **Je pense, beaucoup plus profondément, que le sport développe des qualités humaines qui sont essentielles à la vie en société et dans le monde du travail : le charisme, l'esprit d'équipe, le sens des autres.** Ces qualités ne sont pas assez valorisées par le système scolaire actuel.

Tous les enfants qui le souhaitent devraient pouvoir suivre leur scolarité sous la forme d'un mi-temps sportif. Cela suppose de multiplier les établissements ou les classes qui le proposent et de ne pas réserver cette formule uniquement à ceux qui se destinent au sport de haut niveau ou aux métiers du sport.

Je suis convaincu que, grâce au sport, beaucoup d'enfants, dans tous les milieux sociaux, retrouveraient confiance en eux, que l'éducation à la citoyenneté s'en trouverait renforcée, et que les enseignants pourraient faire leur cours devant des enfants plus calmes et plus disponibles.

Deuxième changement concret, l'accueil des enfants handicapés. 50% d'entre eux ne sont pas scolarisés dans le système ordinaire, contrairement à ce que prévoit la loi, et pas seulement la loi de 2005, déjà celle de 1975. Pire encore, entre 15 et 20 000 enfants handicapés n'ont tout simplement pas d'école. Dans les pays scandinaves, 95% des enfants handicapés sont accueillis dans le milieu ordinaire. Là aussi, c'est un changement qui va au-delà des familles concernées. C'est un apprentissage au quotidien, dès le plus jeune âge, de la différence, de la tolérance, de la solidarité. Cela a beaucoup plus d'effets que nombre de discours bien pensants.

Il faut changer rapidement la manière dont nous enseignons les langues étrangères. Quand on voit les facilités d'apprentissage des enfants, on en déduit évidemment que c'est au CP qu'il faut commencer à enseigner la première langue vivante. Recrutons des enseignants étrangers si nous n'avons pas tout de suite assez d'enseignants titulaires pour le faire. Diffusons sur les chaînes publiques des films en langue originale, comme cela se fait dans les pays nordiques. Délivrons certains cours en langue étrangère dans tous les établissements. **Notre objectif doit être que tous nos enfants soient bilingues.**

Enfin, il faut que les établissements scolaires soient de nouveau des espaces préservés contre la violence et que les enseignants passent moins de temps à assurer la discipline qu'à enseigner leur matière. Là aussi, pas besoin de référendum ou de grand débat. Chaque enfant qui pose des problèmes de comportement doit recevoir une réponse adaptée, qui dépend bien sûr de la nature de ses difficultés : cela va de l'aide à la parentalité à la sanction d'exclusion, en passant par la mise sous tutelle des allocations familiales, un meilleur suivi la famille dans le cadre du secret partagé, le repérage d'éventuelles violences intrafamiliales, ou encore une classe relais... Si un enfant a des difficultés, le rôle de la communauté éducative et de la société tout entière, c'est de l'aider à s'en sortir avant qu'il ne soit trop tard.

Depuis trop longtemps, on dit que la pédagogie suffit pour assurer la discipline et on culpabilise des milliers d'enseignants. Je ne vois pas au nom de quoi les enseignants seraient moins sujets de droits que n'importe quel autre citoyen, et au nom de quoi ils devraient endurer ce qu'on ne tolérerait pour personne

d'autre. Bien souvent les enseignants n'osent pas déposer plainte pour les faits dont ils sont victimes. On les incite à minimiser les insultes, les menaces, les violences, les crachats. Les conseils de disciplines ont été conçus pour assurer le respect du règlement intérieur. Aujourd'hui ils sont devenus de véritables juridictions. On voit des parents, des enseignants, s'y faire représenter par des avocats.

L'école ne peut être à ce point laissée en dehors des règles de droit commun. Quand les agissements des élèves constituent des infractions, c'est à la police de les faire cesser, et à la justice de les sanctionner. C'est pourquoi je souhaite que chaque établissement scolaire ait un policier référent, qui sera le correspondant des enseignants et des élèves. Ainsi, quand des menaces auront été proférées, on n'attendra pas qu'elles aient été mises à exécution pour en sanctionner l'auteur.

Le minimum que l'Etat doit aux enseignants, c'est que les classes qu'on leur confie les respectent et soient disponibles pour écouter, apprendre et progresser.

Réciproquement, il faut que l'école s'ouvre davantage aux familles. Elles doivent pouvoir être informées rapidement des difficultés que rencontrent leurs enfants et rencontrer les professeurs à des horaires compatibles avec leurs contraintes professionnelles. Cela veut dire qu'il faut réserver pour cela du temps dans les obligations de service des enseignants, car il n'est pas normal que les relations avec les familles relèvent de la seule générosité des enseignants qui acceptent de prendre sur leur temps libre.

Ce que je voudrais le plus, c'est que nous cessions de croire que changer l'école est impossible. La loi d'avril 2005 défendue par François Fillon a posé de nouvelles bases. Il faut nous appuyer sur elle pour mener des réformes de terrain qui amélioreront au quotidien l'école de nos enfants.

Ensuite, je voudrais que l'on tire les conséquences de ce que nous apprennent les enquêtes internationales, en particulier les enquêtes PISA. C'est trop facile de brandir ces enquêtes sous le nez des enseignants, en disant : « regardez, regardez, vous coûte trop cher pour des performances moyennes », mais de ne jamais tirer de conséquences de ce que nous enseignent ces expertises.

Ce qui résulte de ces analyses, c'est que les facteurs clé de la réussite d'un système éducatif sont la qualité des enseignants, leur liberté pédagogique et l'autonomie des établissements.

Aujourd'hui, les enseignants ressentent un profond malaise, qui tient à leur déclassement dans l'échelle sociale, au sentiment de ne pouvoir exercer pleinement un métier qu'ils ont souvent choisi avec passion, et de n'avoir aucune autre perspective de carrière que la répétition à l'identique de cours déjà formulés.

Je souhaite que la France se dote d'une formation des enseignants comparable à celle des autres pays développés : une formation sur cinq ans, reconnue par un diplôme de niveau master, qui concilie une parfaite maîtrise de la discipline et une formation pédagogique pragmatique, le tout étant enseigné simultanément. Nous devons aussi assurer les remplacements nécessaires pour permettre aux enseignants de bénéficier de stages de formation continue.

Il faut que nous valorisons, dans des conditions beaucoup plus fortes qu'aujourd'hui, les enseignants qui exercent leurs métiers dans les conditions les plus difficiles. Je souhaite aussi que l'on reconnaisse les enseignants qui s'investissent davantage et qui le font aujourd'hui uniquement sous la forme du bénévolat. **Nous devons valoriser, sous une forme ou une autre, ceux qui s'investissent dans le projet d'établissement ou qui acceptent de rester en salle des professeurs pour être à la disposition individuelle des élèves et des familles.** Il faut aussi donner la possibilité à des enseignants expérimentés – contre allègement de service ou rémunération – de devenir des enseignants référents, pour que les jeunes qui commencent ne

soient pas laissés désespérément seuls.

Il faut naturellement améliorer la rémunération et le pouvoir d'achat des enseignants. Pour cela, il existe une mesure simple, utile et juste : rémunérer des enseignants volontaires pour prendre en charge dans chaque établissement des études du soir encadrées. Pour dire les choses jusqu'au bout : c'est mieux que les petits cours...

La loi d'avril 2005 a reconnu le principe de liberté pédagogique des enseignants. Cela doit devenir une réalité.

Ce qui est difficile en matière d'éducation, c'est que nous avons tous une idée sur le sujet. Il y a ceux qui ont leurs souvenirs et ceux qui - en plus - ont leur expérience. J'ai élevé quatre enfants, qui maintenant sont grands, et il m'en reste encore un. Comme chacun d'entre vous, je vois bien qu'une méthode qui marche avec l'un ne marche pas avec l'autre. Aucune circulaire au monde ne peut remplacer l'expérience d'une institutrice qui, depuis 10 ans, apprend à lire, avec sa méthode, avec une attention spéciale pour chacun, au petit Benoît qui est rebelle, à la petite Sophie qui est bavarde, et au petit Rachid qui est timide.

Les programmes doivent donc cesser de mélanger contenu et pédagogie d'Etat. Les enseignants doivent être inspectés plus fréquemment, ils sont demandeurs. Ils doivent être évalués sur leurs résultats et pas sur leurs méthodes. Les évaluations nationales (actuellement en CE1, CE2 et sixième) doivent être plus fréquentes, et surtout intervenir en milieu ou en fin d'année, et pas au début. Ce qui est intéressant pour l'enseignant, c'est de mesurer les résultats de ses élèves pour évaluer ses propres performances, pas celles de son prédécesseur.

Enfin, il faut donner leur autonomie aux établissements scolaires.

A mes yeux, c'est beaucoup plus qu'une pétition de principe. **C'est une réforme qui doit nous permettre, à terme, si les conditions sont réunies, de supprimer la carte scolaire.**

Je crois dans le libre choix des établissements par les parents. D'abord, parce que l'école est quelque chose d'essentiel pour un enfant et que nous sommes quand même dans un pays de liberté. Je n'accepte pas que le libre choix soit réservé à ceux qui connaissent les combines ou qui en ont les moyens. Deuxièmement, presque tous nos partenaires de l'OCDE fonctionnent selon la règle du libre choix et je ne crois pas qu'ils aient plus de difficultés ou d'inégalités sociales que nous, je pense notamment aux pays nordiques. Troisièmement, le libre choix est une méthode qui permet que l'inscription dans une école ne soit pas seulement, pour les familles, un droit, et, pour l'établissement, une contrainte. Le libre choix oblige les parents à comparer les différents projets d'établissement et à choisir celui qui leur paraît le mieux pour leur enfant. Il permet par ailleurs de fédérer les enseignants autour d'un projet éducatif spécifique. Quatrièmement, je pense que le libre choix crée de l'émulation entre les établissements et incite chacun d'entre eux à améliorer ses performances. Enfin, le libre choix est une solution pour offrir à chaque enfant un projet éducatif adapté à ses besoins. Dans tel établissement, il pourra faire plus de lettres ; dans tel autre, plus de sciences ; dans le troisième, plus de sport. C'est une solution pour garder le même idéal de conduire le plus de jeunes possible vers des formations supérieures, tout en proposant des parcours adaptés à la réalité du monde de l'enfance et de l'adolescence, c'est-à-dire la diversité.

Quelles sont les conditions pour réussir ? Il y en a au moins quatre :

- d'abord, l'autonomie pour tous les établissements, dans des limites fixées bien sûr par l'autorité ministérielle. Autonomie, cela veut dire l'obligation d'avoir un projet éducatif spécifique dans le cadre d'un contrat d'objectifs signé avec l'Etat, en contrepartie de la liberté d'affecter librement une substantielle du budget, au moins 20% pour commencer, à la mise en œuvre du projet ;

- ensuite, l'évaluation régulière et approfondie de tous les établissements, assortie de la publicité de celle-ci auprès de toutes les familles ;

- troisièmement, des chefs d'établissement, pas nécessairement à l'autorité renforcée, mais à l'implication et au dévouement reconnus. Les chefs

d'établissement s'investissent beaucoup pour leur établissement scolaire. Leur rôle est essentiel pour animer des équipes, susciter des projets, promouvoir une dynamique d'établissement. Leur rémunération, leur formation, leur possibilité de carrière ne sont à l'évidence pas à la hauteur de leurs responsabilités ;

- enfin, l'engagement de l'Etat d'aider les établissements les moins favorisés à améliorer leurs performances. Cette aide doit prendre la forme de moyens supplémentaires bien sûr, mais aussi d'une assistance éducative, de conseils pour les établissements qui en ont besoin.

Alors bien sûr, la question qui se pose est de savoir comment l'on fera lorsque tous les parents voudront inscrire leur enfant à Henri IV ?

Eh bien, je pense que, si nous réunissons les conditions décrites précédemment, cette question ne se posera pas, parce qu'elle ne se pose pas dans les autres pays qui pratiquent ainsi. Si les établissements deviennent homogènes dans leurs résultats et leurs performances, les choix des parents se feront en fonction de leurs contraintes personnelles, notamment géographiques, et des besoins des enfants. Et comme il y aura plusieurs établissements différents dans chaque secteur, chacun trouvera une solution qui lui convient. En aucun cas bien sûr, une sélection selon le niveau scolaire ou le niveau social ne serait acceptable.

Je ne prétends pas que cette réforme, nous la réussissons tout de suite. Mais je pense que c'est l'idéal vers lequel nous devrions converger. **Je souhaite que l'on puisse l'expérimenter rapidement dans quelques zones relativement homogènes socialement.** Il y a déjà des secteurs qui n'ont pas de carte scolaire. Je pense notamment à la commune de Pierre-André Périssol.

Dans chaque ZEP, je pense qu'il faut permettre rapidement à au moins un établissement volontaire, de bénéficier de cette nouvelle autonomie pour mettre en place des projets innovants et offrir rapidement des perspectives nouvelles aux élèves, aux enseignants, à la communauté éducative. Il y a le projet d'établissement d'excellence en Seine-Saint-Denis. Il faut qu'il y en ait partout. Ces établissements doivent être émancipés de la carte scolaire et recruter leurs élèves selon leur motivation.

Je souhaite aussi que les établissements sous contrat qui veulent ouvrir des antennes ou des écoles dans les zones moins favorisées soient encouragés à le faire, alors qu'ils en sont aujourd'hui dissuadés. C'est justement dans ces zones qu'il faut commencer à introduire le libre choix parce qu'il y a des enfants qui ont besoin des méthodes spécifiques de l'enseignement privé pour réussir à sortir de leurs difficultés. Pourquoi la possibilité de choisir l'enseignement privé serait-elle réservée aux beaux quartiers ?

Mesdames et Messieurs, nous avons placé cette Convention sous le signe d'une injonction exigeante : le devoir de réussite.

Le devoir de réussite, c'est l'obligation pour l'école de permettre à chaque enfant de réussir. Je n'ai malheureusement pas le talent de Luc Ferry pour déterminer ce qu'est une vie réussie ! Mais je pense qu'il y a un certain nombre de conditions grâce auxquelles c'est plus facile et que ces conditions procèdent en partie de l'école.

Première condition, que la loi d'avril 2005 a fort judicieusement fixée : **chaque élève doit acquérir à l'école un socle de connaissances et de compétences fondamentales** lui permettant de s'insérer dans la société.

Il faut que l'école réussisse le socle, c'est-à-dire passe d'une obligation de moyens à une obligation de résultats pour l'acquisition des enseignements fondamentaux. Il y a au moins trois moyens d'y parvenir :

- mettre en place, pour la **petite enfance** défavorisée, des programmes adaptés pour que tous les enfants puissent développer les meilleures capacités d'apprentissage ;

- au primaire, mettre en place immédiatement les **mesures de soutien**

nécessaires pour qu'aucun enfant ne décroche du rythme d'acquisition du socle ;

- au collège, donner aux établissements, notamment dans le cadre de l'autonomie, les moyens d'**adapter la scolarité aux besoins de chaque enfant**. Je suis pour l'hétérogénéité des classes, contre le redoublement à l'identique, qui humilie et ne fait pas progresser, et contre l'orientation trop précocité qui prive les enfants de toute chance de revenir vers l'enseignement généraliste. Mais la vocation du collège unique n'est pas de former des élèves à l'identique, selon la règle du plus petit dénominateur commun. Son rôle est de permettre aux élèves, tout en continuant à approfondir les savoirs fondamentaux, de préparer des choix pour leur avenir. Le collège doit donc concevoir des solutions permettant de répondre aux besoins de chaque enfant, les uns pour poursuivre l'acquisition du socle, les autres pour avancer plus vite dans certaines disciplines. **L'individualisation des parcours est la solution pour sortir des contradictions du collège unique.**

Dans tous les établissements, la généralisation des **études encadrées du soir** est évidemment la meilleure manière de garantir l'acquisition du socle. Et dans toutes les villes moyennes ou importantes, il faut créer des internats de réussite pour permettre aux enfants motivés d'étudier dans de bonnes conditions. **Voilà des investissements qui ont des conséquences scientifiquement reconnues sur la réussite des élèves et qui devront figurer parmi les principales mesures d'une nouvelle politique de l'éducation prioritaire.**

Deuxième condition, il faut mieux aider les enfants à choisir leur avenir. Il y a trop d'orientation par défaut dans notre système, aussi bien d'ailleurs dans l'enseignement professionnel que dans l'enseignement général.

Tous les enfants et leurs familles devraient être informés de l'importance du choix de leur parcours à partir de la cinquième et **suivre un enseignement de découverte des filières et des métiers**. Je suis sûr d'ailleurs que cela permettrait à certains enfants de retrouver le sens à l'école s'ils voyaient concrètement les métiers auxquels cela peut permettre d'accéder. Pour être pilote d'avion, il faut faire des mathématiques et de la physique. Qui le dit aux enfants ?

Par ailleurs, **l'information sur l'orientation devrait être beaucoup plus large, fiable, en prise avec la réalité économique.** Il faut y associer tous les acteurs qui sont volontaires.

Il faut aider les enfants à former des projets d'avenir qui concilient leurs goûts, leurs potentialités et les besoins de la société et de l'économie. Si un enfant ne peut pas accéder à son premier choix, parce qu'il n'en a pas les capacités, il faut l'aider à formuler un autre choix dans un métier proche. Ce qui manque aux élèves aujourd'hui, c'est de prendre conscience de la diversité des possibles qui s'offre à eux.

Dans cette information sur les métiers et les filières, **je pense enfin qu'il est déterminant de rechercher l'égalité des ambitions.** La bataille pour l'égalité des chances, elle se perd de deux manières : lorsqu'on ne donne pas à un enfant les moyens de compenser ses handicaps initiaux ; lorsqu'on ne donne pas à un enfant de l'ambition à la hauteur de ses moyens. Les enfants des familles privilégiées sont poussés dans leurs études, parfois bien au-delà de leurs capacités réelles. Les enfants des familles défavorisées ne le sont pas toujours. C'est à l'école d'avoir de l'ambition pour eux. C'est à l'école de veiller à l'adéquation et à la mutualisation des offres de stages parce que les stages sont un facteur puissant de reproduction des déterminismes familiaux. **Et il faut que tous établissements scolaires soient obligés de présenter les dossiers de leurs meilleurs élèves en classes préparatoires et que les classes préparatoires soient obligées de réserver des places pour ces élèves.**

Enfin, je fais moi aussi un rêve. Je voudrais que l'école ne soit plus cette succession de frustrations que trop d'élèves subissent. On va en enseignement professionnel, parce qu'on a raté l'enseignement général. On va à l'université, parce qu'on a raté la classe prépa. On va à l'Ecole centrale, parce qu'on a raté Polytechnique. Et on est un raté de l'ENA, parce qu'on en est que deuxième... Je mesure la part d'utopie de mes propos. Une nation ne change pas de culture d'un claquement de doigts. Mais en décloisonnant les filières, en réduisant

l'importance du diplôme de ses 25 ans sur l'ensemble du déroulement d'une carrière, on gagnerait en dynamisme, en confiance en soi, en liberté, en égalité des chances.

Je suis pour l'augmentation des places ouvertes dans les grandes écoles. Pour leur rapprochement avec les universités. Pour la création de grandes écoles professionnelles, parce qu'on peut atteindre l'excellence dans un métier manuel ou technique. Pour que les filières professionnelles sans débouché soient supprimées. Pour que les IUT et les BTS accueillent en priorité les bacheliers professionnels et technologiques, parce que c'est leur rôle. Pour que les passerelles entre l'enseignement professionnel et général ou technologie soient réellement garanties. Et bien sûr pour que celui qui n'a pas pu faire des études supérieures à 20 ans puisse le faire à 30 ou à 40.

Mes chers amis, depuis des années, l'école s'entend dire qu'elle n'est pas capable de transmettre des savoirs complexes, qu'elle ne sait pas orienter, qu'elle laisse trop d'enfants en situation d'échec scolaire, qu'elle ne sait pas s'ouvrir, et que d'ailleurs ses enseignants sont trop nombreux et pas assez travailleurs.

C'est une injustice. L'école n'attend en réalité qu'une seule chose : qu'on lui dise ce qu'on attend d'elle et qu'on lui fasse confiance.

Rien n'est pire que l'irrésolution qui caractérise la gestion du système éducatif depuis vingt cinq ans. La priorité est de renouer avec un message clair sur l'école, des propositions précises, une volonté forte.